

■ **Mme Parisi**, à Chexbres, commerce de produits alimentaires (FOSC du 08.07.1997, p. 4781). Par décision du 20 mars 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite de la titulaire.
Journal no 6746 du 15.07.2003
(01092776 / CH-550.0.044.556-6)